

CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

LAFUMA SA

Société Anonyme au capital de 56 885 352 euros.
Siège social : 3, impasse des Prairies – 74940 Annecy le Vieux.
380 192 807 R.C.S. ANNECY.

Avis rectificatif

Rectificatif à l'avis de réunion valant avis de convocation n°1500984 publié dans le *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 13 avril 2015 n°44.

Dans la rubrique relative à la mise à disposition des actionnaires des documents relatifs à l'Assemblée générale,

Il faut lire :

« Conformément à la loi, l'ensemble des documents qui doivent être communiqués à cette Assemblée générale, seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège social de LAFUMA et sur le site internet de la société <http://www.groupe-lafuma.com> ou transmis sur simple demande adressée à CACEIS Corporate Trust. »

Au lieu de :

« Conformément à la loi, l'ensemble des documents qui doivent être communiqués à cette Assemblée générale, seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège social de LAFUMA et sur le site internet de la société <http://www.groupe-lafuma.fr> ou transmis sur simple demande adressée à CACEIS Corporate Trust. »

Dans la rubrique relative au droit de vote par correspondance,

Il faut lire :

« Pour être comptabilisé, le formulaire de vote par correspondance, complété et signé, devra être retourné à CACEIS Corporate Trust – Service Assemblées Générales Centralisées – 14, rue Rouget de Lisle – 92862 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex 9 au plus tard trois jours avant la tenue de l'Assemblée. »

Au lieu de :

« Pour être comptabilisé, le formulaire de vote par correspondance, complété et signé, devra être retourné à CACEIS Corporate Trust – Service Assemblées Générales Centralisées – 14, rue Rouget de Lisle – 92862 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex 9 au plus tard deux jours avant la tenue de l'Assemblée. »

1501251